

## Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 13 février 1874

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation6 p. (349r, 350r, 351v, 352v, 353r, 354r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 13 février 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47596>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 février 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Sur l'affaire Jouin et Cie : Godin demande à son fils Émile de lui communiquer les lettres de Jouin et Cie avant de leur répondre dans le cas où ils écriraient à l'usine ; il l'informe qu'il va écrire à Buenos Aires et il demande à Émile si la remise de fin d'année due à cette maison peut couvrir les frais d'emballage réalisés pour préparer l'expédition. Sur le torréfacteur : Godin est satisfait qu'il soit étudié et amélioré ; il juge qu'il a coûté cher et qu'il ne peut être vendu moins de 1 200 F. Sur le personnel : Godin juge bon qu'Émile augmente la rémunération de la caissière de l'épicerie. Sur l'acquisition de la propriété de Louis Laisné qui vaut 3 000 F ; il recommande à Émile de ne pas laisser croire qu'il souhaite l'acheter. Sur les mines d'Algérie : Godin demande à Émile de lui renvoyer la petite carte des mines de Mokta-El-Hadid afin de la faire voir à des gens d'Alger ; il avertit Émile de ne pas se précipiter à partir en Algérie, d'autant que Quaintenue ne lui a pas répondu ; il demande à Émile si Quaintenue a envoyé les échantillons de minerai promis ; Godin ne s'oppose pas à ce qu'Émile visite l'Algérie mais il considère qu'« il n'y a pas de motif à jeter 10 000 F au vent à l'avance ». Sur la fabrication de gaz avec une cornue imaginée par Émile : il explique à Émile que le fils d'un de ses amis députés est administrateur à la Compagnie parisienne de gaz et qu'on l'a invité à se renseigner auprès de leur usine sur le rendement en coke de leurs cornues et leur dépense de combustible pour la production de gaz ; Alfred Denisart avait prétendu que le gaz avait coûté moins que rien aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, et si ce n'est pas une erreur, il y aurait peut-être une grosse affaire à faire avec la Compagnie parisienne de gaz de Paris ; il demande à Émile de lui communiquer un état financier détaillé de la production de gaz de l'usine de Guise.

Notes La carte représentant la concession de Mokta El Adid est conservée au Cnam, FG 17 (2) (t).

## Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Familistère](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Compagnie parisienne de gaz](#)
- [Denisart, Alfred](#)
- [Jouin \(A.\) et Cie](#)
- [Laisné, Louis](#)
- [Quaintenue fils](#)
- [Rimbaut \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Alger \(Algérie\)](#)
- [Buenos Aires \(Argentine\)](#)
- [Mokta-El-Hadid \(Algérie\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 02/07/2024

